

LIBYE

Homicide d'un journaliste : Amnesty International fait part de ses préoccupations

Index AI : MDE 19/045/2005

ÉFAI

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>

Mercredi 15 juin 2005

DÉCLARATION PUBLIQUE

Amnesty International demande au gouvernement libyen de fournir des informations détaillées concernant l'enquête officielle qu'il affirme diligenter sur le meurtre de Dhaif al Ghazzal. Son corps mutilé a été retrouvé le 2 juin 2005 dans une banlieue de Benghazi. Selon certaines sources, il avait les mains ligotées derrière le dos, les doigts coupés, le corps meurtri de contusions et de coups de couteau, et on lui avait tiré au moins une balle dans la tête.

Amnesty International a fait part de son inquiétude : Dhaif al Ghazzal aurait été interpellé à Benghazi le 21 mai par deux hommes qui se sont identifiés comme membres de l'*Al Amn al Dakhili* (Sûreté intérieure). Avant son arrestation, il semble qu'il avait reçu des menaces de mort anonymes qui, selon lui, faisaient écho à ses écrits dénonçant la corruption et appelant à une réforme politique. Cependant, les autorités libyennes ont nié que des membres des forces de sécurité aient placé Dhaif al Ghazzal en détention et affirmé qu'elles n'étaient aucunement impliquées dans sa mort. Elles ont ajouté que plusieurs personnes avaient été interrogées au sujet de ce meurtre. À ce jour, Amnesty International n'a eu connaissance d'aucune charge retenue contre ces personnes.

Dhaif al Ghazzal a travaillé pendant quatre années comme journaliste pour *al Zahf al akhdar* (La Marche verte), organe officiel des comités révolutionnaires. Il a donné sa démission le 26 mars 2005, en raison semble-t-il de la corruption. Depuis, il continuait de dénoncer ce fléau et de prôner l'idée d'une réforme politique dans des écrits publiés sur le site Internet dédié à l'information *Libya Jeel* (libyajeel.com). Suite à ces articles, il aurait reçu de nombreuses menaces de mort anonymes.

Tout en saluant la décision prise par les autorités d'ouvrir une enquête sur l'homicide de Dhaif al Ghazzal, Amnesty International espère recevoir bientôt de plus amples informations sur les résultats de ces investigations. L'organisation de défense des droits humains a prié les autorités libyennes de s'engager à ce que l'enquête sur le meurtre de Dhaif al Ghazzal soit menée par un organe indépendant et impartial et à rendre ses conclusions publiques. Elle a également demandé que les responsables de cet acte soient déférés à la justice, qu'ils soient ou non des représentants de l'État. ●